



Communiqué de presse

5 décembre : moins de sécurité globale, plus de sécurité sociale !

Alors que le nombre de privé-es d'emploi explose, les entreprises utilisent le Covid 19 comme prétexte pour licencier, baisser les rémunérations et poursuivre leur course aux profits ! Pas un jour ne se passe sans que l'on entende parler d'un nouveau plan de licenciements, d'accords de performance collective ou d'APLD. Au lieu de défendre les emplois existants et de combattre le chômage en réduisant le temps de travail à 32h sans perte de salaire, le gouvernement continue d'octroyer au patronat des centaines de milliards d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales au nom de la « relance » comme hier au nom de la « compétitivité ».

Dans les champs de la FERC, tous les secteurs sont concernés par la hausse de la précarité et l'insuffisance des salaires. Dans la Fonction publique, les projets de restructuration, de diminution des moyens, de fermetures d'établissements, de suppressions de postes ou de postes non pourvus continuent comme si de rien n'était. Alors que tout démontre combien les services publics sont indispensables aujourd'hui, les dernières lois du gouvernement (transformation de la Fonction publique, Loi de Programmation de la Recherche, etc.) généralisent la précarité dans les services publics. Les contrats à durée déterminée ultra-précaires se multiplient y compris sur des besoins essentiels : contrats AED, AESH, création des « tenure track » ou chaire junior pour la recherche notamment. Dans les secteurs de l'animation et du sport, la crise sanitaire se transforme en crise socio-économique avec des milliers d'emplois menacés par la mise à l'arrêt de l'activité des associations et la baisse des subventions publiques. Il en va de même dans la formation professionnelle où les contrats sont de plus en plus ubérisés.

La précarité au travail, c'est la précarité dans la vie : précarité alimentaire, précarité du logement, précarité énergétique, précarité sociale. Selon les discours patronaux, rien n'est possible pour stopper la casse de l'emploi et de notre système de protection sociale. C'est faux : les richesses existent mais sont toujours accaparées par une minorité.

L'annulation partielle par le conseil d'État de la réforme de l'assurance chômage est une 1^{ère} victoire. Le 5 décembre il faut amplifier la lutte pour obtenir l'annulation totale et définitive d'une réforme profondément injuste et porter des revendications qui répondent aux besoins des travailleurs et des travailleuses et à la nécessité de transformer la société.

- L'augmentation immédiate générale de 400 € des salaires, pensions et minima sociaux.
- Le dégel du point de la Fonction publique et des conventions collectives et le rattrapage des 18 % de perte depuis 2000.
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire de base.
- La création de postes de titulaires dans la Fonction publique et la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité.

- Le 100 % sécu basé intégralement sur les cotisations sociales y compris la prise en charge de la perte d'autonomie.
- L'abandon des contre-réformes de l'assurance chômage et de la retraite par points.

La FERC CGT appelle à participer à toutes les mobilisations qui auront lieu en France le 5 décembre contre la précarité, pour la défense de l'emploi et les hausses de salaires.

Montreuil, le 2 décembre 2020